

# Le Flash

mairie-die.fr

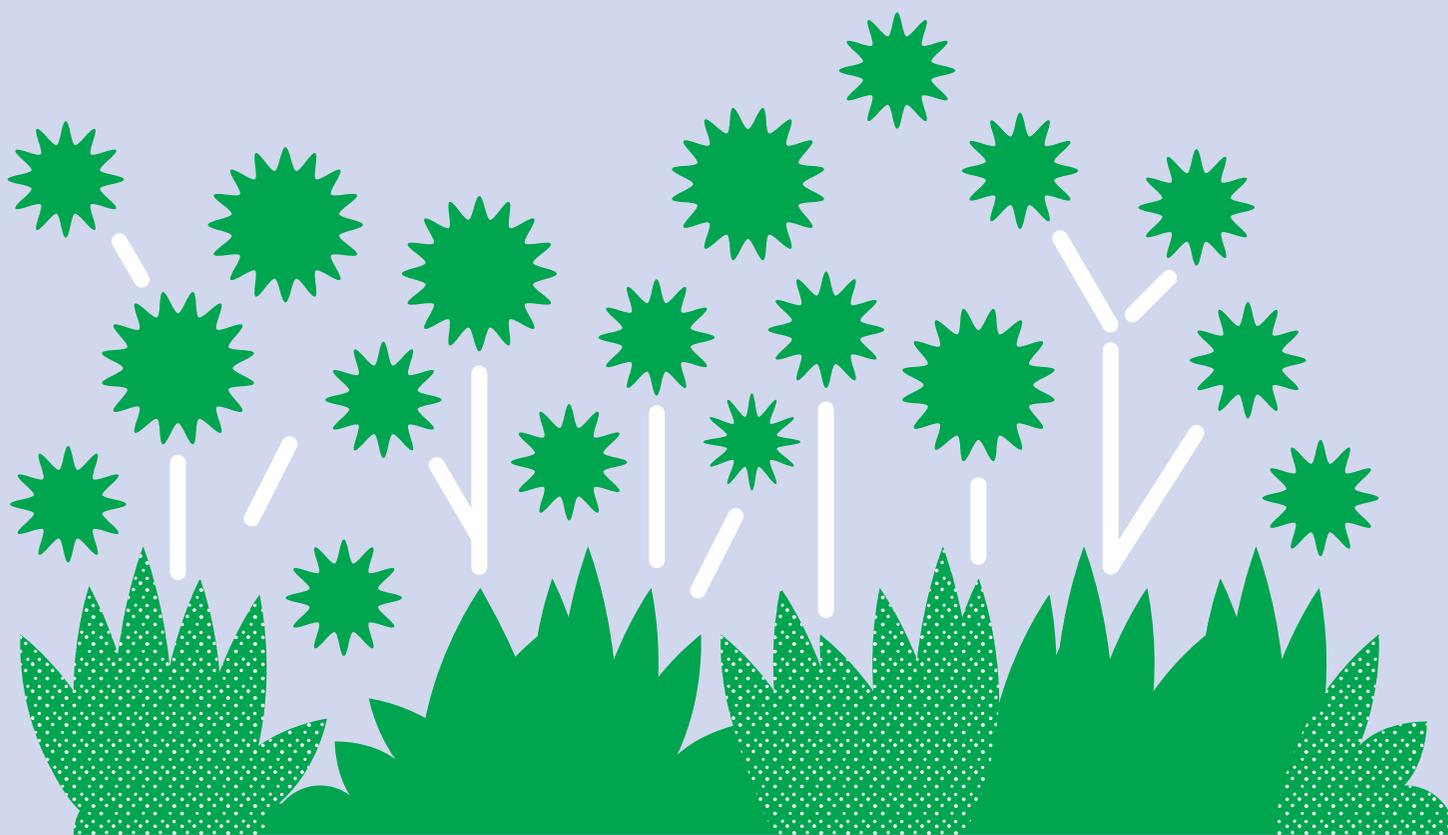
Juin - juillet 2025

Bulletin d'informations municipales N°135

Ville de Die  
ville de Die  
ville de Die

Die, ville sobre en eau	p.2
Concilier festivités et prévention	p.3
La Guinguette de Justin	p.4
Travaux du gymnase et des extérieurs	p.5
Place du Cirque : un projet innovant	p.6
Tracer le territoire	p.7
Côté biodiversité / Agenda / Tribunes	p.8

Directrice de la rédaction : Isabelle Bizouard – Rédaction : Mairie de Die • Graphisme : Muesli • Impression : Héraldie, papier 100% recyclé  
Distribution toutes boîtes y compris STOP PUB • Disponible dans les lieux publics et sur mairie-die.fr



## Édito L'été à Die

Isabelle Bizouard,  
Maire de Die

L'été s'annonce, un temps différent du reste de l'année; chacun aspire à profiter des heures ensoleillées de la journée et des longues soirées, les touristes arrivent et les acteurs économiques espèrent une saison fructueuse.

La Ville de Die contribue très largement à la vie estivale. Une diversité d'animations, de spectacles, de concerts, mobilise les agents municipaux et les équipes sont renforcées

par des saisonniers. En plus des animations organisées par les associations soutenues par la Ville et les partenaires, la commune offre trois spectacles en partenariat avec le Théâtre Les Aires et pour les festivités du 14 juillet, un concert avec l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Die et un son et lumière sur la Cathédrale. Le Musée de Die et du Diois, bien qu'hors-les-murs, propose des visites et apéros-concert sur la terrasse de la mosaïque médiévale des Quatre Fleuves. Retrouvez tout le programme dans le document édité par la Ville, *L'Été à Die*.

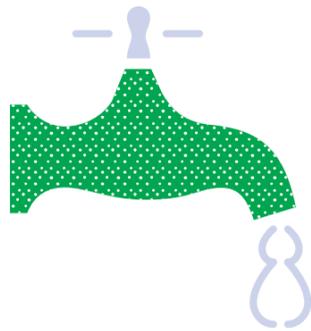
Les travaux de transformation de ce qu'on appelait le «snack de la piscine» s'achèvent, Diois et touristes pourront profiter de la Guinguette de Justin, pour se restaurer, se détendre, écouter un concert ou danser

à deux pas de la rivière. De là, il est de nouveau possible de monter à Justin par le Pont Rompu, le nouvel itinéraire offre une vue unique sur la ville et permet de rejoindre les 40 lacets ou la Croix. Nous sommes heureux d'avoir pu rétablir cet accès depuis le centre-ville!

Les panneaux installés en bord de Drôme pour présenter la faune, la flore, l'histoire de la rivière appellent aussi à son respect. L'eau est précieuse, à l'approche de l'été, nous sommes tous concernés pour veiller à l'économiser. Les autres dossiers poursuivent leur avancée. Notamment la rénovation du gymnase et le nouveau parc sportif extérieur, dont une partie des marchés a été lancée et est en cours d'attribution.

Bon été à toutes et tous!

## Die, ville sobre en eau



Les sécheresses répétitives et le dérèglement climatique nous annoncent des étés de plus en plus difficiles, les risques de pénuries d'eau devenant réels.

Suite au bilan du Plan de Gestion de la Ressource en Eau, la Commission locale de l'Eau a sollicité le SMRD – Syndicat Mixte de la Rivière Drôme –, pour développer des actions en faveur des économies d'eau sur le bassin-versant de la Drôme afin de renforcer l'adaptation du territoire aux évolutions climatiques.

### 3 opérations d'économie d'eau

Sous l'égide de Fabienne Soudé, conseillère municipale déléguée Agriculture-Biodiversité et membre de la Commission Locale de l'Eau, avec les appuis éclairés d'Annabel Maillefaud, responsable administrative du service eau et assainissement, et de Daniel Ringuelet responsable du service, la Ville de Die s'est inscrite à trois opérations :

- le programme d'expérimentation « Ecodrôme », accompagné par le SMRD,
- le label « Villes et villages sobres en eau » conduit par la préfecture de la Drôme,
- l'opération « Chaque goutte compte » pilotée par le département de la Drôme.

### Le programme EcoDrôme

Ce programme a un objectif clair, celui d'économiser l'eau en identifiant les économies d'eau réalisables post compteurs (bâtiments publics, espaces verts, pratiques vertueuses), en accompagnant les acteurs dans leurs actions ; les résultats espérés peuvent être importants : de 15 % et jusqu'à 50 % d'économies d'eau possibles. Côté financement, les actions seront aidées de 50 à 80 % grâce aux dispositifs existants.



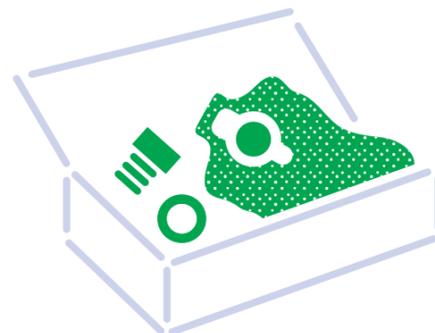
### Le label Villes et villages sobres en eau

Le label a une durée de validité de 2 ans. L'octroi du label permet aux communes :

- de bénéficier d'une application spécifique des restrictions à l'usage de l'eau,
- un apport en ingénierie technique,
- un accompagnement financier.

### L'opération Chaque goutte compte

Pour associer les habitants aux efforts d'économie d'eau, le département propose de fournir gratuitement jusqu'au 31 août



des dispositifs d'économie d'eau : limiteurs de débit de douche, mousseurs hydro-économiques pour robinets, EcoSac WC, etc. Pour recevoir le kit, les particuliers intéressés sont invités à se rendre sur le site : [ladrome.fr/chaquegouttecompte](http://ladrome.fr/chaquegouttecompte), ou bien remplir le bon de commande papier disponible à l'accueil de la mairie. Pour la présidente du Conseil départemental, « ces dispositifs permettent de diminuer la consommation d'eau potable sans changer d'habitudes, ni perdre en confort. C'est la mobilisation de tous qui permettra de relever les défis qui nous attendent. »

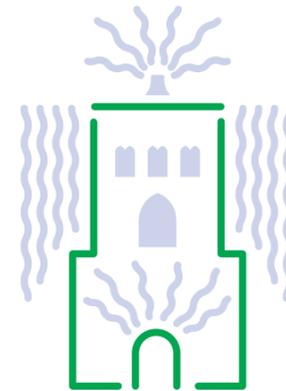


+ D'INFOS

Vous êtes un particulier et habitez le Département de la Drôme ?  
Obtenez des dispositifs hydro-économiques gratuits ! [ladrome.fr/chaquegouttecompte](http://ladrome.fr/chaquegouttecompte)

## Concilier festivités et prévention

Du feu d'artifice...  
au son et lumière



C'est un incontournable des festivités du 14 juillet, des fêtes votives, ou du passage à la nouvelle année dans les grandes villes du monde. Originaire de Chine, à base de poudre noire « améliorée », ce spectacle lumineux et festif procure une sensation d'euphorie et de plaisir ! En effet, le feu d'artifice s'est inscrit au cours des décennies passées dans le paysage des fêtes estivales du Diois et d'ailleurs.

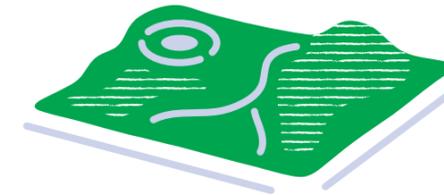
À Die, ces dernières années, de nombreuses annulations liées à la météo (pluie et vent), à la sécheresse (risques d'incendie) et aussi, à la non-conformité de nos sites de tir, ont conduit la municipalité à changer son fusil d'épaulé, comme dans de nombreuses autres communes. Cette décision correspond pleinement à la volonté de l'équipe municipale d'avoir un comportement plus respectueux de l'environnement.

Nous voulons garder l'esprit de notre fête nationale, avec la lumière et le côté festif. Cette année le 14 juillet commencera le 13 au soir avec le bal organisé en partenariat avec l'Amicale des sapeurs-pompiers de Die et l'orchestre Mascara animera cette soirée. Le lendemain auront lieu le traditionnel défilé et la cérémonie. Un son et lumière sur la Cathédrale suivi d'une soirée dansante clôtureront le week-end. Le 14 juillet à Die restera un moment de partage et un hommage au peuple de 1789, un des symboles de notre République.

À VOS AGENDA !

Week-end du 14 juillet 2025  
Cérémonie, défilé, bal populaire, projection sur la Cathédrale - Infos sur [mairie-die.fr](http://mairie-die.fr)

## Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde



Ce premier semestre 2025, la Ville actualise, organise et enrichit son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) grâce à l'important travail de fond de notre stagiaire dédiée, Tahiti Inariivaihoa Pomare. Le PCS est un document réglementaire qui permet d'organiser la gestion des risques et des crises sur le territoire communal. Il a pour objectif d'anticiper, préparer et coordonner les actions des services municipaux et des autres

partenaires pouvant être impliqués (pompiers, gendarmes, sous-préfecture, secouristes, réserve citoyenne, etc.), en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires impactant la population.

À Die, deux risques majeurs sont particulièrement présents : les inondations et les feux de forêt. Les inondations peuvent résulter de crues rapides de la Drôme ou de ruissellements importants après de fortes pluies. Elles provoquent des dégâts matériels importants, coupent les voies de communication et peuvent mettre en danger les habitants. Quant aux feux de forêt, ils sont favorisés par la sécheresse, les fortes chaleurs, le vent et la présence de végétation dense. Ils peuvent se propager très rapidement, menacer les zones habitées et nécessiter des évacuations d'urgence. Leur origine est la plupart du temps humaine. La période estivale étant favorable à ce type de risque, la prudence est donc de mise. Nous vous invitons à consulter le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) sur [mairie-die.fr](http://mairie-die.fr).

- ↓ *Présentation des véhicules des sapeurs-pompiers de Die, juillet 2024*
- ↓ *Projection sur la Cathédrale, juillet 2024*



## La Guinguette de Justin



À partir de juin, un nouvel espace accueillera habitants et visiteurs aux abords du camping et de la piscine : le snack a été rénové et dispose désormais d'un espace guinguette. Ce projet, porté par la Ville, s'inscrit dans une dynamique de mise en valeur des bords de Drôme, de soutien à l'animation estivale et d'amélioration des services proposés aux touristes comme aux habitants. Il vient compléter les équipements existants en proposant un lieu de détente et de rencontre.



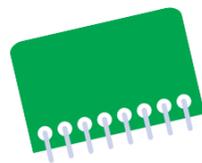
### Un nouveau lieu de vie convivial

Chaque été, Die connaît un changement d'échelle : sa population est multipliée par trois, les campings affichent complet, les rues s'animent. Cette affluence, bien qu'appréciée, demande des réponses adaptées. En aménageant une guinguette publique sur ce site très fréquenté, la Ville renforce l'attractivité du camping, accompagne la fréquentation de la piscine et diversifie les espaces d'accueil pour les touristes, tout en offrant aux habitants un nouveau lieu de vie convivial.

Accessible facilement à pied ou à vélo depuis le centre-ville, la guinguette a vocation à devenir un lieu chaleureux et accueillant pendant les beaux jours. Elle a été pensée pour répondre à différents usages : manger sur le pouce, se retrouver en fin de journée, se poser après une baignade, assister à un concert, danser lors d'un bal, ou simplement profiter de l'ambiance. Elle vise à réunir les publics locaux et de passage dans un cadre détendu, à l'image de l'été à Die.

### Gestion et animation

Cette année, VVF (actuel gestionnaire du camping municipal) assurera la gestion de ce lieu. Pour les années suivantes (2026 et 2027), un appel à projet est lancé pour l'exploitation et l'animation de la guinguette. L'objectif, en complément de la partie snack, est d'offrir une animation simple mais régulière, compatible avec le lieu, le rythme estival et les deux infrastructures municipales voisines (piscine et camping). Un minimum d'un événement par semaine est souhaité pendant juillet et août, soit une douzaine de rendez-vous sur la saison : concerts, bals, spectacles, jeux, soirées dansantes... La Ville encourage les futurs porteurs de projet à travailler en lien avec les acteurs locaux, artistes, associations, etc. et de faire de la guinguette un nouvel espace à la fois sobre, accueillant et partagé.



#### À VOS AGENDA !

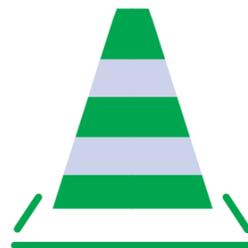
Soirée d'inauguration festive et musicale

Judi 3 juillet à 19h

La Ville de Die vous donne rendez-vous à la guinguette pour une soirée d'inauguration rythmée par le jazz et le swing !

Apéritif musical en compagnie du quatuor de saxophones et de la section jazz de l'École Municipale de Musique et d'Arts Plastiques, suivi d'une initiation à la danse swing animée par Emma de Groove Toujours. La soirée se poursuivra avec un bal de poche festif, entre swing endiablé et vibes disco-soul.

## Travaux du gymnase et des espaces extérieurs



Les rénovations à venir sur le gymnase et ses abords s'étendront de juillet 2025 à octobre 2026. Ces travaux auront des impacts temporaires sur certains espaces et leur fonctionnement.

### Le gymnase

#### Intervention estivale sur le bâtiment Vercors

Entre mi-juillet et fin août 2025, des travaux de désamiantage et de déplombage seront réalisés sous les gradins du bâtiment Vercors. De ce fait, les espaces de stockage seront vidés avant les interventions des entreprises et relocalisés. Ces espaces seront fermés jusqu'à la fin des travaux de rénovation du gymnase, prévus en octobre 2026.

Durant l'été 2025, les salles Justin, Dojo et Danse resteront accessibles aux utilisateurs. La salle de réunion, la cuisine et la salle Vercors seront fermées.

De novembre 2025 à octobre 2026, un seul accès au complexe sportif sera disponible : l'entrée principale située sur la rue Léon Archimbaud. L'intégralité de la cour sera mobilisée par le chantier.

#### Année scolaire 2025-2026

Les travaux de rénovation du gymnase commenceront en novembre 2025 et se concentreront sur les étanchéités, sans impacter les activités dans la salle Vercors pour le début de saison. Dès la fin du mois de décembre, la salle Vercors sera entièrement fermée. De plus, des éléments de façade du bâtiment Vercors seront traités à partir de la piste d'athlétisme. Le fonctionnement de cet espace sera temporairement impacté par le passage des engins et l'installation du chantier.

→ Image de synthèse du futur basket 3x3, non contractuelle, par Constructo Skatepark Architecture



## Les espaces extérieurs

### Début des travaux

Les travaux des espaces extérieurs commenceront à l'été 2025. Durant cette période, le skatepark, le terrain de basket et les espaces environnants seront fermés, à l'exception de la piste d'athlétisme. Le deuxième palier de parking sera neutralisé.

### Réouverture des espaces

Début 2026, les travaux seront achevés et ces zones rouvriront au public. L'accès à ces espaces se fera depuis le parking et par une nouvelle entrée située sur le Chemin des Combes.



## Restez informés

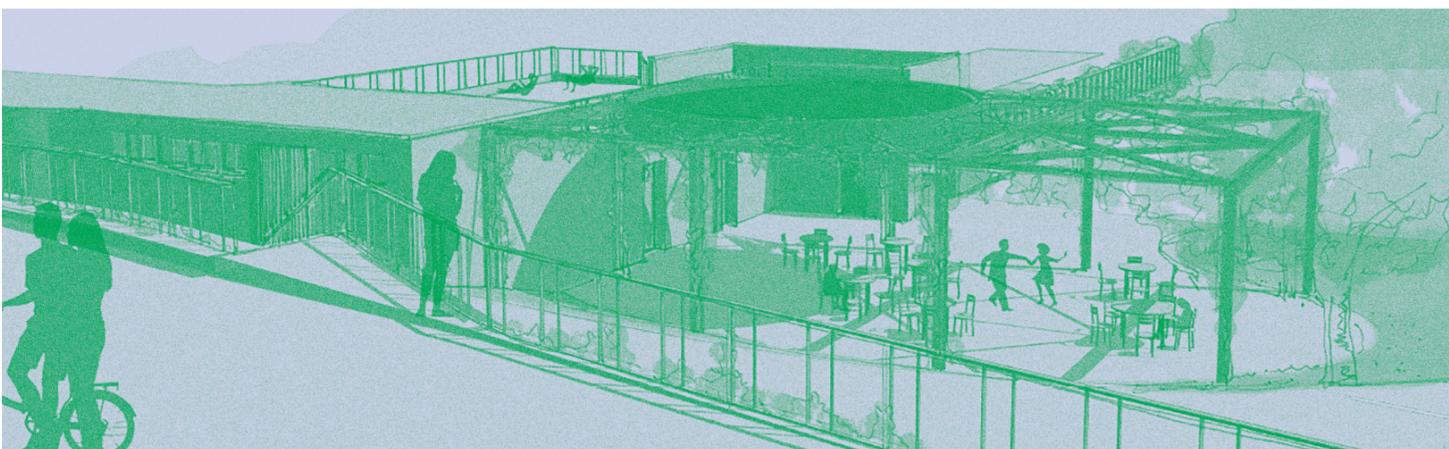
Les services de la Ville et les associations ont travaillé sur l'adaptation de l'activité du gymnase pendant la période de rénovation. La Ville a ainsi phasé les travaux pour permettre la continuité de l'activité de la Cité scolaire, du club de handball et des autres utilisateurs.

La commune remercie toutes les associations pour leur compréhension et leur coopération durant cette période de transformation. Ces travaux visent à moderniser et améliorer les infrastructures sportives et extérieures pour le bénéfice de toutes et tous. N'hésitez pas à contacter les services municipaux si vous avez besoin de précisions. Nous vous tiendrons régulièrement informés des avancées et des éventuels ajustements concernant les travaux.

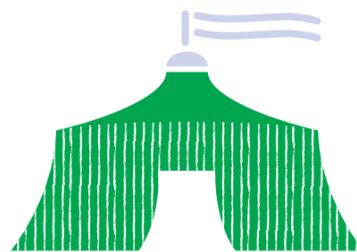


#### LE PROJET EN VIDÉOS

Découvrez l'épisode 2 de notre mini-série :  
La rénovation du gymnase  
[youtube.com/channel/@villededie](https://youtube.com/channel/@villededie)



# Place du Cirque : un projet artistique innovant



## Résidences, spectacles et actions de médiation

Dans un contexte culturel difficile, la Ville de Die s'est engagée avec l'association O FAIT en faveur du cirque de création contemporaine, faisant écho au soutien à l'enseignement cirque de la Cité scolaire du Diois. Via une convention avec l'association, la Ville met à disposition l'espace

St-Éloi, de novembre à fin avril, au collectif Place du Cirque et lui permet ainsi d'organiser des résidences, de proposer une diversité de propositions circassiennes sous chapiteau, et de mener une médiation culturelle favorisant l'éducation artistique et culturelle auprès des publics scolaires du territoire.

Sans financement extérieur, le collectif Place du Cirque fonctionne en auto-production grâce à la billetterie et à l'énergie de l'équipe artistique et technique qui produit l'évènement.

Depuis 3 ans, les propositions de médiation et les représentations sont très largement suivies. Les créations des artistes et intermittents locaux font la démonstration de leur qualité et de leur professionnalisme. Elles rendent également visible le nombre important de ces habitants du territoire qui, avec leur famille, participent à la vie économique de Die et du Diois.

## Rencontre avec Audrey Bailly, enseignante cirque à la Cité scolaire

Quelques mots sur l'enseignement cirque à la Cité scolaire du Diois ?

Cet enseignement est inscrit dans l'histoire de l'établissement depuis presque 40 ans au collège et depuis 5 ans, elle s'est officialisée au lycée. Une équipe d'enseignants et d'artistes interviennent toute l'année sous forme de stages spécifiques,

soutenus par La Cascade, Pôle National Cirque Auvergne-Rhône-Alpes. Les élèves vont à la rencontre des spectacles dans les différentes structures culturelles du territoire, à commencer par le Théâtre Les Aires.

Quel lien la Cité scolaire entretient avec Place du Cirque ?

Dès qu'une implantation a lieu, nous profitons de la proximité de l'évènement pour organiser une médiation en plus d'aller voir le spectacle. La médiation peut prendre la forme d'un atelier, d'une visite du chapiteau, et/ou d'une discussion avec les artistes autour du processus de création et sur les différents métiers qui composent le spectacle vivant.

Quelle est l'origine des élèves de l'option cirque ?

Les collégiens sont essentiellement des élèves du secteur diois, alors que ceux qui s'inscrivent en cirque au lycée viennent de toute l'académie, voir au-delà.

En quoi Place du Cirque est un projet porteur pour les élèves qui auraient envie de continuer sur cette voie après le lycée ?

Au gré des rencontres qui sont plus faciles dans le cadre de ce projet que dans les salles de spectacles, (plus de proximité), les élèves rencontrent la variété des parcours des artistes, techniciens et administrateurs de spectacle. Cela ouvre les perspectives et les connaissances des élèves sur la formation pour ces métiers.

Pour vous, quel est le facteur essentiel de réussite de ce projet ?

Ce lien précieux existe grâce au bénévolat de l'équipe Place du cirque et à la générosité des artistes accueillis, c'est une grande chance !

# Tracer le territoire



## Le sentier des 40 lacets rouvert

La plupart d'entre vous ont dû déjà l'emprunter, le chemin des 40 lacets dans les pentes de la montagne de Justin a rouvert ce printemps. Philippe Lloret, conseiller municipal de la majorité en charge de la biodiversité, en a fait un objectif prioritaire. En effet, depuis 2014, suite à un différend avec un propriétaire des terrains situés sur la partie basse du chemin, il n'y avait plus d'accès possible. La partie haute du chemin est domaniale et gérée par l'ONF.

Après plusieurs années de négociation, le nouveau tracé a été élaboré grâce à l'accord des propriétaires concernés, en étroite collaboration avec le Parc naturel régional du Vercors et l'ONF qui a réalisé les travaux en début d'année.

## Rencontre avec Michel Morin, ancien écoparc au Parc du Vercors

Pouvez-vous vous présenter brièvement ? Écoparc au Parc du Vercors jusqu'en 2022, j'ai suivi ce dossier de près, y compris depuis ma retraite. Depuis que je suis jeune, je suis un grand utilisateur de ce sentier !

Quelle place ce chemin a-t-il dans la vie des Diois ?

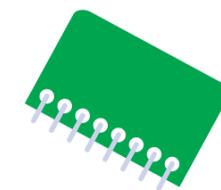
Le Justin c'est la montagne des Diois. C'est une montagne emblématique à laquelle ils sont attachés. Tous les Diois sont montés à la Croix de Justin !

Comment avez-vous suivi le travail entrepris par la Mairie pour le remettre en fonctionnement ?

Depuis la fermeture du sentier il y a une dizaine d'années, l'équipe sentier du Parc a été mobilisée pour permettre sa réouverture. Nous nous sommes réunis de nombreuses fois avec la mairie et l'ONF, mais sans avancées notables. Je dois dire que c'est l'arrivée du DGS Florent Michalon qui a impulsé une nouvelle dynamique. Les tracés étaient finalisés depuis

longtemps, mais il fallait faire aboutir les négociations avec les propriétaires et voter les financements pour la réalisation des travaux.

Que pensez-vous de ce nouveau tracé ? Celui-ci est tout à fait satisfaisant. Les 40 lacets n'ont rien changé et le début du sentier est encore mieux qu'avant. Le chemin de Justin a entièrement retrouvé son esprit de randonnée de montagne. Les Diois sont ravis et je ne doute pas que les campeurs apprécieront de pouvoir emprunter ce bel itinéraire !



À VOS AGENDA !

Samedi 5 juillet à 10h30

Inauguration des panneaux de rivière et du chemin des 40 lacets. Randonnée jusqu'au sommet en compagnie des élus, suivie d'un pique-nique partagé. Rendez-vous au Pont Rompu.

## Le nouveau plan va arriver

Tous les 3 ans, la commune réactualise et imprime son plan papier, très apprécié par les nombreux touristes et autres visiteurs passant par l'Office du Tourisme ou l'accueil de la Mairie. Cette année, la Ville prévoit également de renouveler ses plans de ville « en dur » installés aux entrées du cœur de ville, mais aussi à la gare et sur le parking de la Maison Jaillance. Devenus obsolètes, ayant subi des dégradations météorologiques ou humaines, les anciens panneaux blancs, avec le plan sous plexiglas, seront démontés. Des panneaux plus lisibles leur succéderont, pour certains aux mêmes emplacements, pour d'autres à des emplacements différents ou dépourvus précédemment. Ils recevront un traitement efficace contre les tags.



↑ *Nuit du cirque, automne 2022*  
© Philippe Lamotte  
← *Audrey Bailly avec ses élèves lors d'une rencontre avec les artistes*  
© Philippe Lamotte



# Côté biodiversité

## La lutte intégrée au potager

Quand on a la joie de s'occuper d'un jardin, on peut subir un jour ou l'autre les attaques de rongeurs, insectes ou bioagresseurs, qui impactent les plantations. Pour y remédier, pourquoi ne pas adopter la lutte intégrée ? Cette méthode de gestion des ravageurs est basée sur le principe d'une intervention minimale. Elle vise à contrôler les populations qui sont nuisibles aux plantations, en exploitant leurs ennemis naturels comme les insectes prédateurs. C'est une stratégie qui favorise la biodiversité et l'équilibre naturel

tout en limitant l'utilisation de biocides et en conservant les équilibres des écosystèmes environnants, préférant la régulation naturelle à l'extermination systématique.

Certains insectes sont considérés comme des auxiliaires précieux. C'est le cas par exemple des coccinelles, punaises, syrphes et des guêpes parasitoïdes, consommatrices d'insectes ou de pucerons. Les oiseaux sont aussi d'excellents auxiliaires au jardin. Ils se nourrissent notamment de chenilles et d'insectes indésirables. Certains mammifères comme les hérissons, les musaraignes peuvent aider à réguler les populations d'escargots et limaces, tout comme les crapauds et grenouilles. Pour favoriser la présence de ces auxiliaires, il est essentiel de leur offrir un habitat adapté. Cela passe par exemple par des espaces diversifiés avec des haies, des arbres fruitiers, des fleurs attractives pour les insectes, des tas de pierres ou de vieux bois... La présence d'un point d'eau peut aussi être un atout majeur. Installer des abris pour les oiseaux et les chauves-souris, c'est favoriser la prédation sur les insectes volants.

Les plantes sont aussi de précieuses auxiliaires : la lavande par exemple est efficace



au pied des fruitiers pour repousser les pucerons. Les décoctions, d'ail ou de tanaisie, sont de puissants répulsifs à insectes. Certains purins, peuvent dissuader les rongeurs de s'installer sous les racines de vos plantations.

Pour résumer, la lutte intégrée est respectueuse de l'environnement, elle exploite la biodiversité existante et privilégie les méthodes préventives et curatives naturelles. À chacun de mettre en pratique ces principes pour bénéficier d'une récolte saine et abondante.

## L'agenda

Retrouvez toutes les animations juin-juillet-août dans le programme *L'Été à Die* édité par la Mairie et sur [mairie-die.fr](http://mairie-die.fr)

Dimanche 8 juin – 9h30

Journée Nationale d'Homage aux Morts pour la France en Indochine – Monument aux Morts

Mercredi 18 juin – 11h30

Journée nationale commémorative de l'Appel du général de Gaulle – Monument aux Morts

Jeudi 3 juillet - 19h

Inauguration de la Guinguette de Justin – Camping

Samedi 5 juillet - 10h30

Inauguration des panneaux en bords de Drôme et du chemin des 40 lacets – Rdv Pont-Rompu

Mardi 8 juillet – 19h

Conseil municipal

Festivités du week-end du 14 juillet

Défilé et cérémonie, concert, son & lumière, DJ



SUIVRE LA VIE MUNICIPALE

Rejoignez-nous sur Facebook, Instagram, Mastodon et abonnez-vous à la lettre d'infos (inscription sur [mairie-die.fr](http://mairie-die.fr))

## Tribune libre de l'opposition

Circulez y'a plus rien à voir

En 2020, la majorité municipale organise sa campagne sur le « faire ensemble » et la démocratie participative. Après 5 ans de mandat, force est de constater que ces arguments majeurs ont fait place à « l'entre-soi » et à l'autoritarisme. Exemples criants de cette dérive :

- Le schéma des mobilités : idéologiquement vert, ce schéma des mobilités, de par son tracé, n'est ni écologique, ni apaisant pour la ville. Bien au contraire, il génère, plutôt, tensions et conflits, à tel point que des collectifs citoyens se sont constitués pour avoir recours à un avocat et se faire entendre. En vain, car la réponse en conseil municipal a été glaçante : « on a écouté mais on fait selon nos choix politiques ! »
- Le site du centre hospitalier : naturellement reconnu d'intérêt public, essentiel pour la survie de notre territoire, sa localisation priorisait sur toute autre considération. Dotés de bons sens, la population et les professionnels hospitaliers se positionnent sur un site opérationnel, à savoir CHAMARGES. Loin d'imaginer qu'en 2020, un vent d'intérêts politiques balaye sans concertation cette évidence pour laisser notre cité dans l'insécurité sanitaire.

Des compromis responsables, des solutions respectueuses des uns et des autres étaient possibles – Encore fallait-il le vouloir ?

Avec Vous Die Demain

## Tribune libre de la majorité

L'école publique : service essentiel d'une commune

La Ville engage des moyens importants pour l'éducation des enfants du groupe scolaire Chabestan. Elle finance les services et moyens qui dépendent de ses compétences : le personnel d'entretien et d'appui éducatif, la dotation en fonctionnement, matériel et équipement. Elle propose une restauration scolaire accessible et de qualité : repas à un euro (grâce à l'aide de l'État) pour plus de 4 enfants sur 10, repas réalisés en bio ou en aliments de proximité, préparés sur place. Elle organise et finance une garderie périscolaire le matin, le midi et le soir. Elle subventionne les projets scolaires via l'association des parents d'élèves Chabest'enfants à hauteur de 27 140€ dont 15 000€ pour les classes de mer à Fabrègas. Elle participe également aux sorties de ski de fond de l'école élémentaire à hauteur de 8 468 €. Enfin, pour renforcer ce service public d'importance, la Ville a sécurisé les abords des deux écoles pour un accès apaisé matin, midi et soir.

2025 voit le début d'un travail ambitieux : celui de la réhabilitation du groupe scolaire et de la salle polyvalente. Ce chantier va démarrer par une mise en perspective des besoins, de l'audit énergétique à l'organisation des espaces. Il se poursuivra par les études nécessaires et les concertations indispensables. Cette rénovation d'ampleur devra s'étaler sur plusieurs mandats, mais elle est fondatrice d'une politique volontariste, celle de disposer d'un outil d'avenir pour l'éducation et l'enseignement des jeunes diois.

L'équipe de la majorité